

<https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-Agricole-les-premiers-acquis-d-une-mobilisation-appelée-a-se.html>



Enseignement Agricole : les premiers acquis d'une mobilisation appelée à se poursuivre !



- Nos Actions - Les Communiqués -
Date de mise en ligne : lundi 15 juillet 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un contexte

Percutés de plein fouet par la reprise des suppressions d'emplois, les réformes du lycée, de l'apprentissage... et des seuils de dédoublement, les personnels de l'enseignement agricole ont commencé à se mobiliser devant la dégradation annoncée des conditions d'apprentissage, de travail et d'emploi...

Des actions dans la durée

Depuis l'automne de manifestations en « nuit de l'enseignement agricole », de boycotts d'instances à celles des convocations d'examen en rassemblements devant les centres de correction, la mobilisation n'a fait que grandir !

Une [DGER](#) à la dérive

... dérive gestionnaire (avec la dérégulation comme méthode pour faire gérer la pénurie localement) et dérive sécuritaire (avec plus de temps passé à intimider les agents mobilisés - mises en demeure, envoi des forces de l'ordre ... - qu'à trouver de réels leviers pour une sortie de crise).

Que retenir au sortir de ces 8 heures de négociations tendues - *document ministériel du 9 juillet à l'appui intitulé « Principales mesures concrètes proposées à l'Intersyndicale de l'EA » ?*

Trop peu de mesures concrètes à ce stade :

- 6000 heures de [DGH](#) de plus pour ajuster les seuils au prorata du nombre d'élèves accueillis, ce qui est très peu au regard des besoins réels, mais représente tout de même le rétablissement de 9 emplois sur les 20 supprimés pour l'enseignement public et acte surtout l'impasse budgétaire dans laquelle l'enseignement agricole est déjà enfermé,
- un engagement à ce que « les enseignements optionnels puissent être garantis aux élèves durant toute la durée du cycle » - reste à ce que la DGH optionnelle soit suffisante pour cela,
- la confirmation de l'alignement des conditions de travail des [AESH](#) sur celles de l'[EN](#) plus favorables.

Quelques orientations et plusieurs instructions écrites qui vont être adressées aux [DRAAF](#) :

- concernant la rentrée dans les lycées (fiches de service, mise en oeuvre des référentiels), des garanties ont été données en vue d'un respect strict de la réglementation en vigueur dans les établissements... « l'autonomie ne signifiant pas l'absence de règles »,
- concernant les agents de [CFA-CFPPA](#), le Ministre souhaite que « les négociations sur le nouveau protocole aboutissent à une amélioration globale des conditions d'emploi des salariés des centres en termes de formation et de rémunération » « tout signal contradictoire avec cet objectif » devant être évité...

Des expertises et inspections ... faute de retrait des mesures dénoncées :

- deux missions d'inspection sur la mise en oeuvre de la « réforme » des seuils et sur la pluridisciplinarité (non affectée à des disciplines) en STAV,
- une expertise sur la fin des vacances au profit de contrats (comme à l'[EN](#) depuis 2016)

Insuffisant assurément ... mais pas négligeable ... et certainement pas de nature à délégitimer les actions conduites et appelées à se poursuivre !

Parce que nos élèves, étudiant.es, apprenti.es, stagiaires et nous-mêmes méritons mieux !

Et non, l'[EAP](#) ne se taira pas...